

Annonce de recrutement ref. tecinf-160119

Fonction : Technicien informatique en contrat de professionnalisation
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

La mission

En tant que Technicien informatique, vous êtes sous la responsabilité du Directeur des Systèmes d'Information et vous travaillez au sein du Pôle informatique composé de 6 agents.

Le poste

Vos missions principales sont les suivantes :

- Vous traitez les demandes de support utilisateur par téléphone et tickets GLPI.
- Vous préparez les postes informatiques et téléphoniques.
- Vous avez en charge d'installer le matériel et le câblage.
- Vous vous chargez de l'ouverture de droits informatique pour tous les agents du Samusocial de Paris : création des comptes, préparation du matériel.
- Vous assurez le suivi de l'inventaire.

Dans le cadre de vos missions, vous êtes amené(e) quotidiennement à vous déplacer au sein des différents sites du Samusocial de Paris qui se trouvent dans Paris et en proche banlieue.

L'expérience

Idéalement, vous disposez déjà d'une première expérience dans le cadre d'un stage ou d'une année d'alternance.

Les compétences

- Vous disposez de bonnes connaissances en environnement Windows serveur et postes clients.
- Vous avez de bonnes connaissances en environnement bureautique Office.
- La maîtrise de Linux serait un plus.

Le contrat

Nombre de postes : Nous avons 1 poste à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : Dès que possible.

Type de contrat proposé : Contrat à durée déterminée d'un an.

Statut du poste : Contrat de professionnalisation.

Temps de travail et horaires : 35h par semaine du lundi au vendredi.

Rémunération et avantages : Votre rémunération sera définie en fonction de votre âge et du niveau de votre formation conformément au code du travail et au décret d'application.

Vous bénéficierez également :

- d'avantages en nature pour vos repas.
- d'une mutuelle.
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 50%.

Lieu du poste et déplacements : Votre lieu d'activité sera le site d'Ivry (51 rue Ledru-Rollin 94200 Ivry-sur-Seine). Déplacements quotidiens en Île-de-France.